DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011

Délibération n°2011.11.130.B

Contrat de maintenance du logiciel de gestion des énergies DELTACONSO de la société Deltawatt : constitution d'un groupement de commandes entre le GrandAngoulême et la ville d'Angoulême

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 16h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 octobre 2011**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 NOVEMBRE 2011

DELIBERATION N° 2011.11.130.B

RESSOURCES HUMAINES / SYSTÈMES D'INFORMATION	Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DES ENERGIES DELTACONSO DE LA SOCIETE DELTAWATT : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LE GRANDANGOULEME ET LA VILLE D'ANGOULEME

Dans le cadre de la mutualisation des services, l'objectif principal est de réaliser des économies financières, surtout sur les éléments communs à l'ensemble des collectivités.

Actuellement les services « Eco-Conseil » du GrandAngoulême et « Travaux Entretien Bâtiment Régie » de la ville d'Angoulême sont équipés du même progiciel de gestion des énergies dénommé « Deltaconso » de la société DeltaWatt.

La politique tarifaire du prestataire étant basée sur le nombre de points de livraison, la création d'un groupement de commandes permettra de bénéficier d'un tarif plus attractif et ainsi de diminuer le coût de maintenance et d'hébergement du progiciel, tout en améliorant la qualité du service rendu, puisqu'une nouvelle version dénommée « DeltaConso Expert » offrira de nouvelles fonctionnalités (géolocalisation des bâtiments, intégration de sous-compteurs et info télé-relève, alerte par mail sur dérives, …).

Une convention constitutive de groupement doit être établie. Elle fixe le cadre juridique nécessaire à la passation du marché et désigne la communauté d'agglomération du Grand Angoulême comme coordonnateur.

A ce titre, celle-ci est chargée d'organiser l'ensemble de la procédure de notification du marché.

Conformément à l'article 8 VI 2° du code marchés publics, le coordonnateur signera le marché et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement.

La consultation sera un marché à procédure adaptée lancé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines-systèmes d'information du 27 septembre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER :

- les engagements du GrandAngoulême précisés dans la convention constitutive du groupement de commandes présentée ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Président à la signer,

- que le coordonnateur du groupement pour la maintenance du logiciel DELTA CONSO soit le GrandAngoulême.

DE PRECISER que le marché sera conclu du 1er janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2012 et reconductible annuellement par voie expresse trois fois,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'AUTORISER Monsieur le Président à exécuter la prestation au nom des membres du groupement.

D'IMPUTER les dépenses nécessaires au budget principal – article 6135.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **10 novembre 2011**	**Affiché le :** **10 novembre 2011**